

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
**en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.**

**L'audience aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017, à compter de 9 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe**

**Dossier n° :** D08-01-17/B-00332  
**Propriétaire(s) :** Brian et Vivienne Kinsella  
**Emplacement :** 3799, chemin Magladry  
**Quartier :** 19 - Cumberland  
**Description officielle :** partie du lot 15, concession 1  
**Zonage :** RU  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

Les propriétaires proposent de céder une partie de leur bien-fonds au propriétaire du bien-fonds voisin à l'ouest situé au 3741, chemin Magladry.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint aura une façade de 52 mètres sur le chemin Magladry sur une profondeur de 155 mètres. Sa superficie sera de 1,53 hectare. Il s'agit d'une parcelle vacante.

Le terrain qui sera conservé aura une façade de 571 mètres sur le chemin Magladry et une de 17 mètres sur le chemin Canaan sur une profondeur de 129 mètres. Sa superficie sera de 3,67 hectares. Une maison isolée occupe actuellement cette parcelle située au 3799, chemin Magladry.

**LA DEMANDE** indique aussi que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.